

Viva Cité

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

Du 4 au 20 juillet 2015 > n° 18 • 1,50 € • ISSN 2268-7602



Les critiques suintent des murs de la prison

Cellules vétustes, tensions entre surveillants
et détenus : des témoins confirment les constats
effectués par la Contrôleure générale à la maison
d'arrêt de Strasbourg.

La bande à Kléber

La place centrale strasbourgeoise est le lieu de rendez-vous d'un groupe de jeunes marginaux. Une présence gênante selon la municipalité et certains commerçants.



Théau Monnet / Cuej

Installée quasi quotidiennement au pied de la statue, la troupe s'agrandit au fil des mois.

On dirait qu'autour de nous les gens ont un billet accroché au front et le suivent comme une carotte jusqu'à leur tombe. » A 20 ans, rangers noirs aux pieds, gilet couvert de patchs morbides et métaux jusqu'au bout de la crinière, Maxime ne se reconnaît pas dans la société qui l'entoure.

Crête, tatouages et piercings

Installée au pied de la statue de Kléber, sous les crêtes, les capuches, le maquillage, les piercings et les tatouages, cette bande d'environ trente jeunes a entre 14 et 24 ans.

Une présence dérangeante pour Roland Ries le maire de Strasbourg (PS). En mai dernier, répondant à une interpellation lors du conseil municipal, il suggérait plus de présence policière pour contenir « une population marginale, avec des chiens pas toujours tenus en laisse ».

Place Kléber, la bande divise. Côté commerçants, se sont surtout les restaurateurs qui se plaignent des personnes en errance : « Parfois ils empruntent des chaises, dérangent

les clients installés en terrasse, urinent n'importe où », explique la responsable d'un café. Côté passants, l'indifférence domine. L'image d'une place sale en gêne certains.

En revanche, pour Marie, une commerciale de 25 ans assise sur un banc à quelques mètres de la statue : « Tant qu'ils restent dans leur coin et qu'ils tiennent leur chien, ils ne me dérangent pas. » En réalité, les échanges se limitent surtout à : « Un peu de monnaie s'il vous plaît ? », « Une cigarette pour dépanner ? »

Depuis son repaire, la bande se sent mal vue : « On n'est quelque chose que le maire ne voudrait pas voir », considère Roulex. « On a pas envie de rentrer dans le rang alors on ne plaît pas », ajoute Akira, torse nu, coiffé d'une crête verte. « Je vois ma tante passer sur la place, mais elle a honte de venir me dire bonjour », regrette Lucie.

Des gamins égarés

« Sur cette dalle c'est l'anarchie », proclament certains de ses occupants. Mais au delà des idées, les parcours et les conditions ne sont pas les mêmes.

La majorité d'entre eux est scolarisée. Certains vivent et s'entendent bien avec leurs parents, d'autres sont aidés par des associations pour jeunes en grande difficulté (l'Etage, Entraide le relais).

Les plus précaires font la manche, des petites magouilles et récupèrent des invendus alimentaires pour subsister. Pour Sofiane, cette « famille » ne rentre dans aucun moule, si ce n'est celui des « gamins égarés ». A quelques mois de la vingtaine, il fait partie de ceux qui sont vraiment à la rue. Il a grandi entre les foyers, les familles d'accueil et la rue. Depuis septembre 2014, Sofiane n'a plus les moyens de se payer un loyer. Il va de squat en squat avec cinq potes aux parcours similaires et vit détaché de confort quotidien : un toit fixe, l'eau courante, une adresse, un numéro de téléphone.

Climat de défiance

Sous la statue, seuls les maraudes, quelques éducateurs de rue et la police s'adressent sérieusement aux jeunes. « Mais c'est difficile d'aider ceux qui ne le souhaitent pas », confie un éducateur. Généralement, ce sont les jeunes qui sollicitent de l'aide – alimentaire, matérielle ou sociale – lorsqu'ils en ont besoin.

Avec la police, les échanges sont plus tendus : « Il y a un climat de défiance », explique un brigadier chef principal de la police municipale. Ils n'aiment pas le bleu, alors parfois ça finit par clasher. » Un climat alourdi par la présence policière renforcée dans le secteur, à la demande de la municipalité : vidéosurveillance, contrôles d'identité réguliers, accompagnement policier des équipes de nettoyage et patrouilles régulières à pied ou à vélo.

Deux visions du monde s'opposent autour de la statue : celle du maintien de l'ordre et celle d'une liberté autogérée. Entre les deux, la ville continue.

Théau Monnet

38€

C'est le montant de l'amende, fixé par arrêté municipal, que risque toute personne qui consomme de l'alcool en centre-ville entre 22 heures et 5 heures.

L'école européenne en son quartier

En septembre, le seul établissement scolaire de l'Union européenne en France s'installera dans ses nouveaux murs à la Robertsau. Sous l'œil bienveillant des habitants.

En s'installant route de la Wantzenau à partir de septembre, l'école européenne de Strasbourg (EES) change de lieu mais pas de concept.

Un concept qui consiste à assurer la continuité éducative de la maternelle au baccalauréat, afin d'offrir une scolarité uniforme aux enfants qui sont amenés à déménager au sein de l'Europe. Avec des programmes contrôlés par la Commission européenne, la pédagogie appliquée est fondée sur une approche multiculturelle et une large ouverture aux langues avec ses trois sections (anglophone, francophone et germanophone). Administrée par l'Etat et les trois collectivités territoriales – Ville, Département et Région –, l'école européenne fonctionne sur des critères d'admission précis, validés par l'Union européenne et le rectorat.



Léa Fizzala / Curej

■ 34,1 millions d'euros ont été mobilisés pour construire cette école. Un investissement financé pour moitié par la Ville, à 21,5% pour la Région et 28,5% par le Département.

Une école favorisée

À l'heure de la réforme sur la refondation de l'école qui vise notamment à réduire les inégalités, ce recrutement sélectif est loin de plaire à tout le monde. « Cette école est un très bon plat que l'on sert à des gens qui ont déjà de très bons plats. Ce système éducatif parallèle n'est pas un modèle d'intégration, il crée une caste », affirme Emmanuel Jacob, fondateur et éditeur du blog de la Robertsau. École publique, l'EES n'est pas soumise aux conditions de sectorisation qui régissent les autres établissements scolaires, ce qui renforce son image de privilégiée. « C'est un peu comme regarder les bateaux de St-Tropez depuis son camping », confie un acteur du monde éducatif local.

Dans sa majorité, le personnel des écoles du quartier ne voit cependant pas l'arrivée de l'école européenne d'un mauvais œil : les avis sont unanimes, il n'y aura aucun impact sur leurs effectifs.

Les habitants, eux, s'estiment plutôt ravis de cet emménagement.

« C'est toujours une bonne nouvelle quand une institution s'installe », lance Jacques Gratecos, président de l'Association de défense des intérêts de la Robertsau (ADIR). « Il était logique d'implanter l'école ici, la Robertsau est destinée à l'Europe », justifie Nicole Dreyer, adjointe au maire chargée du quartier Robertsau-Wacken, avant d'affirmer que « près de 60% des familles dont les enfants sont scolarisés à l'école européenne habitent déjà le quartier ».

D'abord réticents concernant l'emplacement choisi, à un carrefour déjà encombré par la circulation, les habitants s'avèrent finalement rassurés par les aménagements proposés. Pistes cyclables, arrêts de trams et bus, dépose-minute : l'accessibilité autour de la future école a été travaillée. « Une nouvelle rue a même été construite ex-pars », précise Jacques Gratecos.

Un facteur d'animation

Avec ses 1200 élèves et une équipe de 140 personnes, le futur équipement devrait donner vie à ce quartier très institutionnel. « L'EES compte

1200
élèves.

50
nationalités.

6
catégories d'élèves admis dans l'école, des enfants du personnel des institutions de l'Union européenne à ceux dont la famille a un projet de mobilité européenne.

1
directeur unique pour le primaire et le secondaire.

bien devenir un acteur à part entière du quartier et a vocation à interagir avec les associations locales », promet Muriel Julien, présidente de l'association des parents d'élèves de l'EES. Une animation regrettée autour de l'ancienne implantation de l'école européenne. « On aurait aimé la garder boulevard d'Anvers. Elle apportait plus de mouvement, du dynamisme », déplore Jean-Luc Déjeant, président de l'Association de défense des intérêts des quartiers centre-est.

Avec son installation en septembre sur un site unique, « l'identité de cette école deviendra une réalité, et les échanges inter-cycles seront facilités », avance Muriel Julien. Les bâtiments distincts seront liés : « L'idée est de circuler partout, sans cloisons apparentes », explique l'architecte du cabinet Auer Weber. Construite avec une vraie recherche de luminosité grâce aux mezzanines, elle apporte un sentiment d'apaisement. Une sérénité qui s'est déjà propagée chez les Robertsauviens.

Charlotte Baechler

Balades urbaines en solitaire

Le plan de rénovation urbaine de trois mailles de Hautepierre se termine. La municipalité fait le point lors de promenades, mais la plupart du temps les habitants sont absents.

Une dizaine de personnes attendent place de la Comtesse de Ségur, maille Catherine à Hautepierre, vendredi 22 mai. Venues chercher leurs enfants à l'école, elles ignorent la balade urbaine programmée à ce moment-là. Une déambulation organisée par la municipalité dans les quartiers concernés par le plan de rénovation urbaine (PRU), en amont et en aval des travaux. Un moment présenté comme une séance de dialogue entre l' élu, les habitants et les associations du quartier.

157

millions d'euros investis dans la rénovation des mailles Catherine, Karine et Jacqueline.

Comtesse de Ségur, qui a nécessité la destruction de deux immeubles. Des rues ont aussi été créées pour faciliter l'accès au cœur des mailles. En complément du PRU, le sens de circulation a été revu et les lignes A et D du tramway ont été prolongées.

Une communication défailante

Avant le début du chantier, en plus d'une balade, « on a organisé des réunions publiques et aussi un forum qui a réuni une centaine de personnes », indique Serge Oehler. Un chiffre plutôt faible dans un quartier

« Il y a bien eu des affiches dans les halls d'immeuble, mais c'est un type de communication qui ne fonctionne pas sur Hautepierre », ajoute Mélanie Fresard, de l'association Horizome qui travaille sur la dynamique du quartier.

Mais les habitants ne sont pas sans avis sur les travaux et le font volontiers savoir à leur élu. « C'est super ! s'exclame une jeune femme croisée pendant la balade urbaine et venue rendre visite à sa grand-mère, Ça donne envie de revenir vivre ici ». Assise sur un banc place de la Comtesse de Ségur, Nicole, 44 ans, et autant d'années dans le quartier, s'interroge : « C'est joli, ça change. Mais est-ce que ça va durer ? » Durant la balade, l' élu salue des habitants, qui lui signalent les désagréments nés des nouveaux équipements. La rue qui passe place de la Comtesse de Ségur pose problème pour la sécurité des enfants. « Des ralentisseurs seront installés », affirme Serge Oehler.



Léa Fizzala / CUEJ

Mais dans la maille Catherine ce jour-là, la promenade de bilan n'aura réuni que l'adjoint de quartier Serge Oehler (PS), les services de la Ville qui ont travaillé sur le projet et quatre membres de l'association Horizome.

Cinq ans de rénovations

Entre 2009 et 2014, les mailles Karine, Jacqueline et Catherine ont connu un lifting de grande ampleur. Avec près de 157 millions d'euros d'investissements publics, la collectivité a procédé à la rénovation de 2000 logements sociaux. Des parcs et des espaces publics ont été réaménagés ou construits, à l'image du parc Sindbad ou de la place de la

■ **Serge Oehler explique les aménagements de la place de la Comtesse de Ségur aux services de la Ville et à quatre membres de l'association Horizome.**

15 000

habitants concernés par le premier PRU à Hautepierre.

de 15 000 habitants. La présidente de l'association pour le maintien de la qualité de vie du secteur ouest de Hautepierre, Michèle Esch, reconnaît qu'impliquer les habitants est difficile : « Les propriétaires sont en minorité sur le quartier, il y a beaucoup de logements locatifs, avec des populations qui déménagent souvent. »

La faible participation à la balade relève aussi d'une communication défailante. « J'aurais bien aimé y prendre part, poursuit Michèle Esch. Mais quand j'ai reçu l'email d'invitation, la date était déjà passée. » La mairie s'en est excusée. « Je n'étais pas informée de la balade urbaine, j'aurais pourtant été intéressée », confirme une habitante de la maille Catherine.

Plus de monde à l'Elsau

Dans les quartiers qui vont bénéficier du prochain PRU, les balades réunissent plus de monde. A l'Elsau, le 30 mai, près de 40 personnes étaient présentes. Des élus, des représentants des bailleurs sociaux, des services de la Ville, des associations et une vingtaine d'habitants, qui n'ont pas hésité à alpaguer l'adjoint du quartier, Eric Elkouby (PS). Certains se sont plaints de l'absence d'entretien des immeubles de la Sibar le bailleur social, d'autres réclament la refonte de certains espaces publics pour éviter les squats. Pour Eric Elkouby, c'est « un premier pas important pour élaborer le futur plan de renouvellement urbain. Les habitants se mobilisent peu mais s'expriment beaucoup par écrit ». Prochaine étape de la concertation, le forum de quartier, à l'automne 2015.

Fabrice Dedieu

L'arythmie scolaire

Fatigue des enfants, contenu des ateliers inégal d'une école à l'autre... Un an après, l'application de la réforme des rythmes scolaires ne convainc toujours pas.

Il est 15h45, la sonnerie retentit à l'école élémentaire Albert le Grand de Neudorf. Pas question pour les enfants de rentrer tous chez eux. Quinze élèves du CP au CM2 s'en vont jouer aux échecs tandis que neuf autres rejoignent l'atelier gospel. Pendant 1h30 ce jeudi, ils vont enchaîner les chants, encadrés par une animatrice au clavier. « Nous avons un retour très positif des enfants. La majorité d'entre eux ont découvert des choses, ce qui était le but de ces nouvelles activités », explique Elodie Storck, responsable périscolaire de site.

Forte participation au centre-ville

Les nouvelles activités éducatives (NAE) sont l'un des principaux changements apportés par la réforme des rythmes scolaires. La Ville a mis en place 788 ateliers gratuits, dont chaque élève des écoles publiques peut bénéficier une fois par semaine de 15h45 à 17h15. L'installation de ces ateliers a été évaluée grâce à une enquête, confiée à un prestataire extérieur, sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Ses conclusions ont été présentées au conseil municipal du 18 mai. Pour l'année 2014-2015, il apparaît que 71% des 14 210 enfants scolarisés y participent.

Mais cette moyenne cache de fortes disparités selon les établissements. A l'école du Rhin, au Port du Rhin, par exemple, il n'y a que 30% d'inscrits, contrairement aux écoles du centre-ville où le taux de participation atteint les 90%. Cela peut s'expliquer par la nature et le contenu des activités qui diffèrent d'une école à l'autre. L'école Saint-Thomas dans le centre-ville propose, elle, une vingtaine d'ateliers comme le trampoline ou le hip-hop.. De par sa position géographique, elle bénéficie facilement de nombreux partenariats, par exemple avec le musée d'art moderne. A l'inverse, les activités proposées à l'école primaire du Rhin sont moins variées et plus classiques : théâtre, jeux de société, philosophie...



Fabrice Dedieu/ Cuej

Beaucoup de parents n'inscrivent pas leurs enfants qui « préfèrent aller jouer au foot dehors », remarque la responsable périscolaire de l'école du Rhin.

Un constat qui pousse Elsa Schalk, conseillère municipale UMP, à réclamer un bilan quartier par quartier « pour savoir quelles sont les activités périscolaires proposées et si tous les enfants disposent du même accès ». Mais pour Françoise Buffet (DVG), adjointe au maire à l'éducation, « il n'y a pas de disparités entre quartiers favorisés et défavorisés, mais entre les écoles qui avaient déjà mis en place des activités avant la réforme et celles qui les découvrent ».

Disparité d'accès aux activités

C'est à l'échelle des 28 communes de l'Eurométropole que les divergences les plus fortes se font ressentir. L'esprit de la réforme voulait que ces activités soient gratuites mais certaines communes les font payer. A Eschau, par exemple, les NAE coûtent 35 € par trimestre pour le premier enfant inscrit par famille, le prix est dégressif les enfants suivants.

Et le contenu des ateliers varie d'une ville à l'autre. La Wantzenau propose une vingtaine d'activités gratuites (langue des signes, percussions, zumba...), tandis qu'à l'école élémentaire de Blaesheim, les enfants n'ont le choix qu'entre cuisine et bricolage.

Le gospel est l'une des 15 activités éducatives disponibles chaque trimestre à l'école élémentaire Albert le Grand.

788

ateliers périscolaires sont proposés dans les 114 écoles élémentaires de Strasbourg.

71%

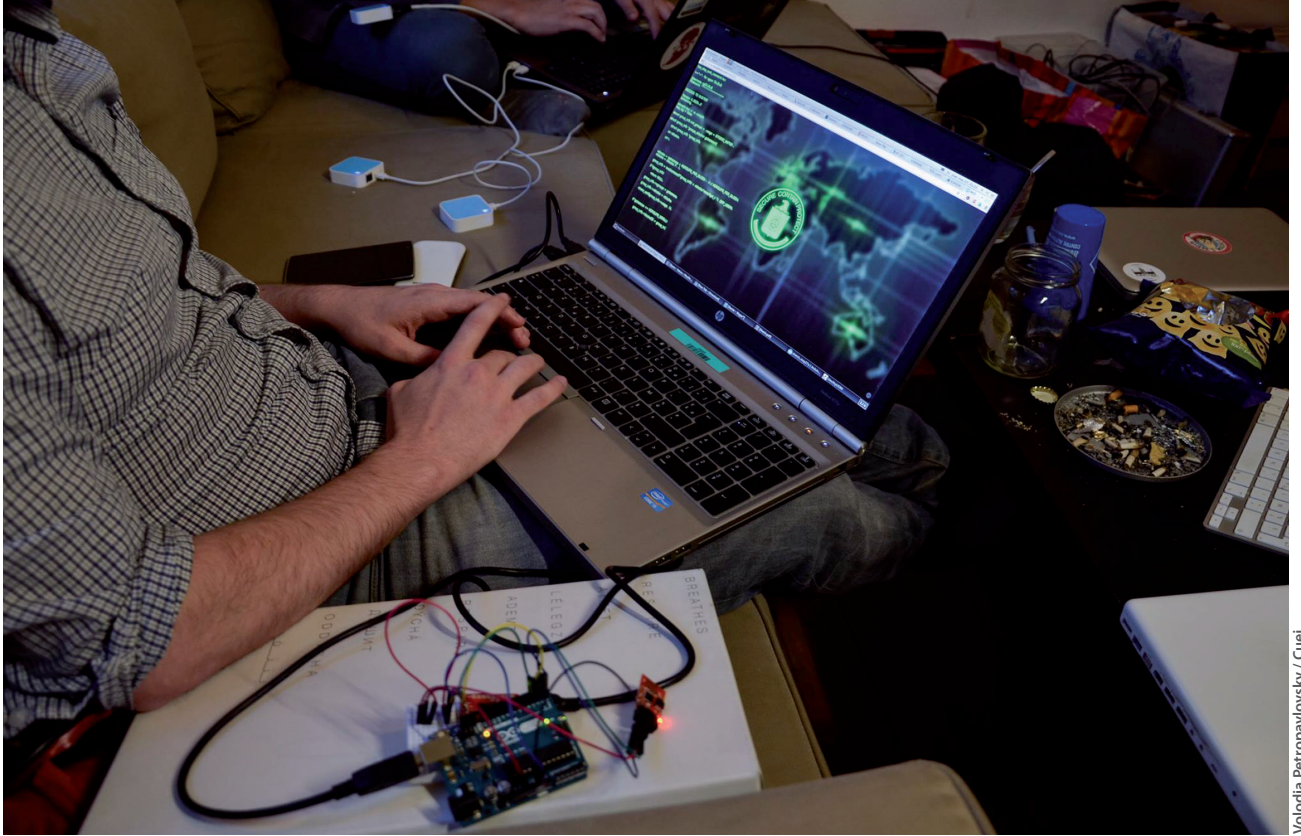
des enfants de la ville participent à ces nouvelles activités éducatives.

Des activités ici dispensées non par des animateurs mais par des parents bénévoles.

Le gros point noir du bilan de la réforme, c'est la fatigue des élèves, pointée à la fois par les parents, les enseignants et les enfants eux-mêmes. Selon l'enquête diligentée par la Ville, près de la moitié des 1100 enfants interrogés se disent fatigués le matin. En cause ? L'ajout de la demi-journée du mercredi qui ne permet plus de coupure dans la semaine. Mais François Testu, chrono-psychologue à Tours, relativise : « Il faut attendre quelque temps avant de dire qu'il y a des problèmes de fatigue avec cet emploi du temps. » Le bilan strasbourgeois fait, par ailleurs, état d'horaires de coucher tardif (22h-22h30) parmi les 49% des enfants qui se disent fatigués.

Le bilan de l'application de la réforme des rythmes scolaires à Strasbourg et dans les 27 autres communes de l'Eurométropole semble donc mitigé. Mais la Ville de Strasbourg montre une réelle volonté d'améliorer dès à présent les points faibles. Un travail qui se fait au sein des douze groupes éducatifs locaux (GEL), qui se réunissent régulièrement depuis la rentrée. Encore faudrait-il que les parents y voient une utilité : beaucoup déplorent que leurs demandes ne soient pas prises en compte.

Estelle Pattée



Volodia Petropavlovsky / Cuej

L'internet leur tient hacker

Alors que la loi sur le renseignement remet d'actualité la question de la protection de la vie privée sur les réseaux, la communauté strasbourgeoise se mobilise mollement. En dehors de quelques actions publiques, ces défenseurs d'un internet libre sont peu visibles.

Samedi 30 mai, place Kléber, un petit groupe de membres du collectif Justice et Liberté et du Parti pirate abordait les passants, tracts à la main. Leur but : sensibiliser les personnes aux dangers de la loi sur le renseignement en distribuant des prospectus avec la mention « *N'avez-vous vraiment rien à cacher ?* ». Ce projet de loi adopté le 24 juin est critiqué par de nombreux membres de la société civile comme constituant une dérive dangereuse vers une surveillance de masse des internautes. Les principaux fournisseurs d'accès à internet (FAI) français se sont positionnés contre ce projet qui leur imposerait une « boîte noire » pour filtrer automatiquement les données de leurs utilisateurs.

Mais malgré l'ampleur du débat et leur bonne volonté, les activistes peinent à sensibiliser les Strasbourgeois, peu au fait des répercussions sur leur quotidien. Selon Marie Victor, membre au Parti pirate, un mouvement né en Suède pour défendre les libertés individuelles notamment sur internet, ce serait « *le caractère virtuel de cette surveillance qui la rendrait moins importante aux yeux des gens* ». Pour autant, l'internaute strasbourgeois soucieux de préserver sa vie privée sur le net n'est pas seul : il existe plusieurs groupes œuvrant pour la réappropriation d'internet par ses utilisateurs.

La première étape est de les localiser, une tâche parfois complexe tant leur présence dans l'espace public est discrète. Le Hackstub, un groupe de jeunes hackers, invite toute personne intéressée à venir partager ses connaissances lors d'une réunion hebdomadaire. Seul problème : l'adresse donnée sur son site est incomplète et il n'existe pas de numéro de téléphone ou d'adresse où le joindre.

■ **Soirée hebdomadaire des membres du Hackstub. L'un d'eux code un logiciel libre d'échanges de fichiers cryptés.**

Pour contourner l'obstacle, il faut s'inscrire à sa mailing list, une solution efficace mais virtuelle, en attendant l'ouverture éventuelle d'un espace dédié au Shadok, lieu consacré au numérique qui a été installé par la Ville dans les anciens entrepôts Seegmuller.

« *On est ouvert à tout le monde, mais on ne fait pas spécialement d'efforts* », avoue Philippe Pittoli, le président d'Alsace réseau neutre (ARN), une association dédiée à la neutralité des réseaux. ARN, qui compte 35 adhérents, n'a pas non plus investi dans la communication vis-à-vis du grand public. En cause : l'échec de son projet initial de devenir le premier fournisseur d'accès associatif de la région. ARN reste en attente de réalisations concrètes à présenter avant de chercher à sortir de l'ombre. Là aussi, la solution consiste à les joindre par mail et à s'informer en ligne sur leurs projets existants : des VPN* à 4 euros par mois, différentes machines virtuelles et une « pirate box* » pour héberger ses données privées à domicile.

Des assemblées dans l'ombre

Le problème rencontré par ARN est symptomatique des difficultés auxquelles font face les militants de l'internet alternatif. La mise en place d'un FAI était le point de départ de l'association créée en 2012. Mais très vite, l'équipe de Philippe Pittoli s'est heurtée à des limites financières qui ont freiné ses ambitions de devenir un acteur important du web. « *Parmi les choses les plus sérieuses à faire, c'est le FAI. Le problème, c'est qu'il nous faut un prestataire de collecte*. On doit déboursier 10 000 euros pour ça. Donc sur le court terme, ça ne va pas être faisable.* » Pour espérer un jour

débloquer ces fonds, ARN a comme objectif de louer une place dans le data-center* de Schiltigheim. Cet espace sera alors « sous-loué » à des associations qui veulent héberger leurs données de manière sûre. Un projet qui, en plus de participer au financement du FAI, offrirait aux internautes des services concrets et efficaces en termes de protection des données.

Des limites matérielles auxquelles se heurtent également le think tank Seeraiwer (« brigand des mers » en alsacien), un groupe de réflexion et de promotion de la réappropriation d'internet par la société civile. « *A l'heure actuelle, on a 43 euros en caisse* », lance Thierry, le président. Comme le Hackstub, Seeraiwer ne dispose pas de local et tient ses assemblées générales dans l'arrière-salle d'un pub irlandais. Il propose parfois des chiffrôfêtes* et des ateliers d'information sur la protection des données. Mais ses actions demeurent sporadiques.

Vers une indépendance aux technologies

Faut-il proposer à l'internaute une solution clef en main pour qu'il puisse protéger ses données ou doit-on au contraire l'accompagner dans un apprentissage des systèmes pour qu'il puisse se débrouiller par lui-même de A à Z ? : « *On considère que maintenant il est plus urgent de renforcer la protection de la vie privée en donnant aux gens les moyens de le faire tout de suite mais sur le long terme, il faut les aider à sortir de la dépendance aux technologies* », estime Jérémy, un membre du Hackstub, partisan de faire évoluer ce schéma de pensée des hackers.

Malgré une volonté de tendre la main au grand public, ces groupes strasbourgeois restent l'affaire d'initiés et constituent un microcosme peu visible. « *Peut-être qu'on est tellement bien cachés que, quand on veut nous voir, on ne nous trouve pas* », plaisante Djan Gicquel, de Seeraiwer. Mais une des raisons principales est tout simplement que la majorité de leurs actions se déroulent dans le virtuel : la protection des données sur internet se passe avant tout... sur internet !

Léa Fizzala

Volodia Petropavlovsky

CRYPTOMOTS

- Adresse IP : identifiant unique sur internet attribué à chaque internaute en ligne.
- VPN : « Virtuel Private Network ». Service qui fournit à l'internaute une adresse IP « fantôme » non traçable par son fournisseur d'accès.
- Pirate box : boîtier similaire à un serveur, équipé de logiciels libres qui permet à l'internaute de regrouper à son domicile des services habituellement centralisés.
- Chiffrôfête (ou cryptoparty) : réunion d'information sur le cryptage des données personnelles sur internet et l'utilisation de logiciels libres.
- Data-center : centre de serveurs qui permet de stocker d'importantes quantités de données.
- Prestataire de collecte : connecte l'ordinateur d'un particulier au data-center.

« Donc j'ai bu »

Le désarroi, l'alcool et la violence. Trois prévenus ont comparu les 26 et 27 mai devant le tribunal correctionnel pour des violences à l'encontre d'un membre de leur famille.

Qui a dit « *Familles, je vous hais ?* », soupire le procureur Michel Senthille, citant André Gide dans ses réquisitions, le 26 mai.

Alain M., 59 ans, chemise à carreaux et visage rouge, entre dans la salle d'audience, après cinq jours de détention. Le 21 mai, la police et les pompiers interviennent pour l'incendie d'une Peugeot 206 à Haguenau. Sous le pneu avant droit, ils retrouvent une bougie dans un photophore. Les soupçons s'orientent rapidement vers le frère du propriétaire de la voiture. Ils sont en froid depuis le décès de leur mère, pour une question d'héritage. Le soir même, le prévenu est interpellé très alcoolisé au volant de son scooter. « *Je ne pouvais rien faire pour récupérer l'argent des comptes de ma mère que mon frère a vidés, donc j'ai bu et j'ai pensé à brûler sa voiture* », reconnaît-il. Son frère, dans le public, ricane. « *Le prévenu est un alcoolique en récidive de récidive de récidive, s'exclame le procureur. Il faut faire peser une épée de Damoclès au-dessus de sa tête.* » Alain M. est condamné à un an de prison avec sursis et une obligation de soins. Le tribunal interdit aussi aux deux frères d'entretenir des relations l'un avec l'autre.

Une heure avant, la décision du juge Alain Hahn tombait, tout aussi tranchée, pour ce père de 33 ans qui ne devra plus voir sa fille mineure pendant au minimum 18 mois. L'adolescente, présente dans la salle, sort au moment du rappel des faits. Son père est accusé de lui avoir porté des coups « *comme s'il frappait un homme* », selon sa déposition : « *Maman n'était pas là, alors c'est moi qui ai pris.* » « *Comme si c'était logique* », s'indigne son avocate. « *Tous ceux qui sont père de famille ont déjà puni ou frappé leurs enfants* », se défend le prévenu. Le juge l'interrompt : « *Ne faites pas de généralités.* » Le prévenu est condamné à cinq mois de prison, dont un ferme.

Mickaël B., 36 ans, comparait le 27 mai pour violence conjugale. En le voyant, sa mère, assise au premier rang, se met à pleurer. Le 22 avril, la police intervient au domicile de sa compagne pour la troisième fois en un an et demi. Il est accusé d'avoir insulté et frappé son amie au visage, devant ses très jeunes enfants. « *Je bois souvent, tous les jours de la bière, je me considère comme alcoolique* », se justifie-t-il. Le président Hahn s'emporte : « *Cela fait vingt ans que je vous connais, et rien n'a changé.* » « *Il faut qu'il choisisse entre l'alcool et nous* », avait déclaré la victime lors de sa déposition au commissariat. Mais « *les enfants aussi doivent être protégés* », s'insurge le procureur Sonia Loos avant de demander une interdiction d'entrer en contact avec sa concubine. La magistrate ne sera pas suivie. Mickaël B. est condamné à six mois de prison avec sursis.

Marie-Charlotte Roupie



Bastion des arts

Rue des Remparts, derrière la gare, une ancienne fortification militaire de 1870 abrite, depuis 2003, 21 ateliers d'artistes. Pour pallier le manque d'espaces et les loyers élevés, la Ville met cet endroit à la disposition des professionnels des arts visuels, pour 50 euros par mois seulement. L'entrée au Bastion 14 passe par une sélection. Le dossier, étudié par la municipalité, doit présenter les travaux des artistes et leurs activités d'exposition, au cours des trois dernières années.

Cet espace de travail accueille deux personnes par atelier, soit une cinquantaine de « Bastionnais », voire plus, occasionnellement, lors d'expositions ou d'événements comme les Ateliers ouverts. « *Le petit bémol, peut-être, c'est que c'est un ghetto* », estime un peintre, propriétaire de son propre atelier en centre-ville. Les résidents du Bastion, eux, considèrent plutôt ce lieu comme une chance d'émulation, d'échange, qui leur permet de sortir de l'isolement créatif et discuter de leurs travaux, parfois autour d'un goûter au soleil ou encore d'un barbecue.

Photos et texte :
Léa Fizzala, Marie-Charlotte Roupie







CGLPL/ 9 au 13 mai 2015

Double peine à l'Elsau

Familles, personnel médical, associations, surveillants, anciens détenus : les acteurs du monde carcéral abondent souvent dans le sens du Contrôleur général des lieux de privation de liberté qui dénonçait, en mai, les conditions de vie à la maison d'arrêt.

Il tire la sonnette d'alarme sur les conditions de vie à la maison d'arrêt de l'Elsau. Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) a publié le 13 mai des recommandations d'urgence à propos de la maison d'arrêt de Strasbourg. Le CGLPL a visité l'établissement pénitentiaire du 9 au 13 mars 2015. Cette autorité administrative indépendante, dépourvue de pouvoir contraignant, s'est adressée au ministère de la Justice pour l'alerter d'une « violation grave des droits fondamentaux » des détenus. Le député UMP du Bas-Rhin, André Schneider, se dit « frappé comme par une gifle à la lecture de ces recommandations ». Selon le parlementaire, l'état de la prison « se serait totalement dégradé » depuis sa

Aux recommandations d'urgence, l'équipe du CGLPL a joint des photographies de l'intérieur de la maison d'arrêt d'Elsau. En haut, une cellule pour quatre détenus et un trou dans le mur. En bas, des sanitaires extérieurs et des prises dénudées dans une cellule.

dernière visite en 2007. L'Observatoire international des prisons n'est, lui, pas surpris : « On a reçu plusieurs courriers de détenus de cette prison pour se plaindre des conditions », indique Audrey Martins, coordinatrice centre-est de l'association.

La Contrôleure, Adeline Hazan, relève d'abord que la température à l'intérieur des cellules est trop basse dans cet établissement ouvert en 1988.

« Tous les hivers, on travaille avec des mitaines et des bonnets », indique Claude, un membre du personnel médical. Dans les salles de jour, on a mesuré la température l'année dernière à trois reprises, il faisait 12 degrés. » Sacha, incarcéré à l'Elsau pendant deux ans, l'assure : « En hiver, on survit en laissant

les plaques de cuisson de nos cellules allumées. » L'équipe de la Contrôleure a mesuré 17 degrés dans le quartier des mineurs et suppose une température « plus basse la nuit ». James Cannière, surveillant et délégué syndical FO, affirme qu'au moment de la visite du CGLPL, « l'établissement venait de se raccorder à Gaz de Strasbourg. Le temps de se mettre à jour, il y a eu quelques dysfonctionnements ».

Prises dénudées et humidité

Autre point soulevé par Adeline Hazan, ex-maire socialiste de Reims, l'absence d'eau chaude dans les cellules. Un élément contredit par la ministre de la Justice. Des familles de détenus, rencontrées aux abords des parloirs, n'en

démordent pourtant pas.

Selon le CGLPL, l'eau des douches collectives serait également froide. Un problème principalement dû à la surpopulation carcérale, répond la Garde des sceaux : « Les installations de production d'eau chaude ont été calibrées pour un effectif théorique de 444 personnes. »

Au-delà des problèmes de température, Fabrice Meder, délégué du Syndicat pénitentiaire des surveillants, critique le choix des matériaux utilisés dans les travaux de rénovation des douches : « Ils ont acheté du bas de gamme, des cloisons d'un centimètre d'épaisseur. Alors évidemment, ici on n'a pas des anges, donc ça casse vite. »

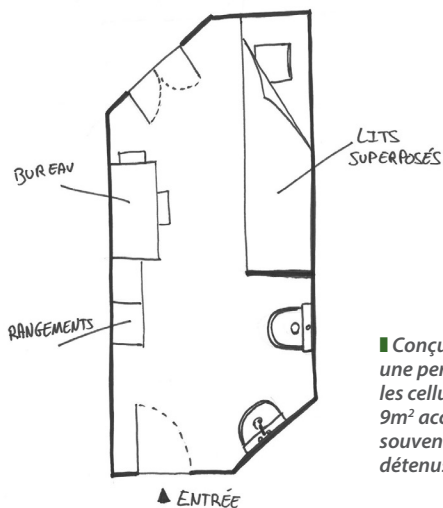
Forte surpopulation carcérale

Trous dans les murs, humidité et prises électriques arrachées : les photos prises par le CGLPL attestent aussi de cellules vétustes. Après la visite de l'équipe de la Contrôleure, le directeur de la prison s'est empressé de faire examiner par un huissier l'état d'une partie des douches et des cellules. Celui-ci est resté deux heures et dix minutes dans l'établissement le 16 avril. Son rapport rend compte de l'état du matériel. Mais l'huissier « constate ce qu'on lui demande de constater », glisse Philippe Steiner, surveillant et syndicaliste à l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP).

L'Elsau a une capacité théorique de 444 places. Elle accueille pourtant plus de 700 détenus. Prévenus, condamnés à une peine de moins de deux ans – ou dont le reliquat est inférieur à cette durée – et détenus en attente d'une place dans un centre de détention ou maison centrale y cohabitent. Une maison d'arrêt a la particularité d'être le seul type d'établissement pénitentiaire où la surpopulation carcérale, bien qu'interdite, existe. Une situation qui, non seulement entraîne la dégradation des conditions de vie, mais rend plus difficile le travail des agents de l'administration pénitentiaire.

La Contrôleure, Adeline Hazan, ex-présidente du Syndicat de la magistrature, s'attarde aussi sur le comportement des surveillants. Son alerte évoque « une participation active de certains agents à des trafics illicites ». Le syndicat FO espère une plainte du ministère de la Justice pour

diffamation. Pourtant, des anciens détenus et des familles soutiennent qu'il existe un véritable trafic à l'intérieur des murs. Beaucoup de téléphones circulent dans la maison d'arrêt. Bien qu'interdits, ils sont parfois vendus aux détenus par des surveillants : « Un Iphone 4 d'occasion coûte 800 euros alors que dehors c'est 100 euros », précise Sacha. En charge de la distribution des repas dans son étage en 2014, cet ancien détenu explique que les desserts étaient fréquemment absents des repas : « Dès qu'ils étaient bons, des surveillants venaient me dire de les mettre dans le frigo de leur local. »



Conçues pour une personne, les cellules de 9m² accueillent souvent deux détenus.

Du paracétamol tous les jours

Les contrôleurs enfoncent le clou en faisant « état de façon récurrente et concordante d'humiliations et de provocations de la part de surveillants pénitentiaires à l'encontre de la population pénale ». Un membre du personnel pénitentiaire, révolté par ce type d'agissements, confie : « J'ai été deux fois témoin de scènes où un détenu est mis à nu par les surveillants dans les couloirs, à la vue de tous. » Claude, membre du personnel médical, se souvient pour sa part d'une humiliation qui l'a choqué : « Un surveillant criait sur un détenu à quelques centimètres de son visage, il l'insultait pour le provoquer. Je lui ai dit de ne pas répondre, de ne pas rentrer dans son jeu, sinon c'était le mitard. »

Au-delà des recommandations d'urgence de la Contrôleure, la situation

médicale des détenus est aussi pointée du doigt. A l'Elsau, les soins sont gratuits pour les détenus mais la file d'attente est longue. « Ça fait deux mois que mon conjoint a une rage de dents, il attend toujours le dentiste », dénonce la femme d'un détenu. Les spécialistes (dentiste, gynécologue) qui interviennent « sont des vacataires et doivent gérer plus de 700 détenus », précise Claude. Pour pallier l'attente, les infirmières distribuent des antalgiques : « Ils demandent du paracétamol tous les jours. » Une ancienne détenue se remémore ses 20 jours au quartier disciplinaire : « J'avais une otite et 40 degrés de fièvre, on m'a juste proposé des somnifères. » Les médicaments sont déposés en cellules et circulent facilement entre les détenus. « Un Subutex – substitut à l'héroïne – contre un paquet de cigarettes », c'est le genre d'échanges courant dans la maison d'arrêt de Strasbourg d'après Sacha. « Tu peux avoir du Subutex facilement que tu sois dépendant à l'héroïne ou pas. » Claude confirme : « On sait qu'il y a du trafic de médicaments mais ça arrange tout le monde. »

Des repas insuffisants

Les murs de la prison abritent aussi un véritable système économique. Les détenus disposent d'un compte qu'ils peuvent approvisionner via leur paie ou leur famille. Ce système permet d'éviter la présence de liquide en détention. A proximité du parloir, les familles se plaignent : leurs proches n'ont toujours pas reçu les mandats qui leur permettent des achats (abonnement télé, tabac, nourriture...). Talia Crespo, avocate à Strasbourg, confirme des dysfonctionnements : « Pendant deux mois, un de mes clients n'a pas reçu l'argent versé par ses proches. »

Anciens détenus et personnels de la maison d'arrêt s'accordent pour dire que les repas proposés aux détenus ne suffisent pas. Certaines femmes expliquent qu'elles font passer des sandwiches dans leur soutien-gorge. « La plupart de ce qui est jeté depuis l'extérieur dans les cours de promenade, c'est de la viande », précise Sacha.

Le rapport complet du CGLPL est attendu dans les prochains mois. Il rendra compte précisément de la visite du mois de mars.

Des failles et des hommes

Décisions partiales, poids des syndicats, mauvaise gestion : les usagers de la prison pointent plusieurs dysfonctionnements.

Il règne une ambiance pesante autour de la maison d'arrêt de Strasbourg cet après-midi. Les familles des détenus, des femmes principalement, se massent près de l'entrée. Elles attendent, parfois avec nervosité, l'ouverture des portes pour le parloir. Lorsque les recommandations du Contrôleur général des lieux de privation de liberté sont évoquées, une grogne diffuse s'élève. Les critiques fusent et mettent en cause la gestion de l'établissement.

« À son arrivée il y a un an, mon mari a fait une demande pour travailler, ils refusent et disent qu'il n'y a pas de place. Alors que son codétenu a attendu juste deux semaines », affirme la compagne d'un prisonnier. Une commission spécifique s'occupe de l'attribution d'un travail aux détenus. Un employé de la maison d'arrêt révèle la gestion partielle qui s'opère lors de ces réunions : « Souvent, quand on arrive en commission de travail, on doit régulariser des détenus qui ont déjà un boulot alors qu'on est là pour traiter la liste d'attente. » Fanny Mérigot, présidente de la section strasbourgeoise de l'association Genepi, pointe les possibles pressions : « Comme



■ La maison d'arrêt de Strasbourg, située dans le quartier de l'Elsau, a été construite en 1988.

701 détenus (pour 444 places) peuplent la prison au 1^{er} mai 2015.

237 personnels pénitentiaires, officiers non-comptés.

il y a beaucoup plus de détenus que de postes, c'est facile de menacer ceux qui travaillent. »

Déficit d'informations

Au-delà de ce cas, c'est plus généralement la gestion administrative de la prison qui est régulièrement mise en cause. Et ce, notamment par des personnes travaillant à la maison d'arrêt, en dehors de la détention, ou par ceux qui s'y rendent régulièrement. Talia Crespo, avocate à Strasbourg, cite l'exemple des commissions disciplinaires auxquelles les avocats doivent assister : « On me demande de venir à 11 heures et lorsque j'arrive, on me dit que mon client est passé à 9

heures. » Pascal Hickel, aumônier protestant, regrette que des détenus ne soient parfois pas appelés pour participer aux activités culturelles : « Il y a des quartiers où les surveillants ne préviennent pas les détenus pour les moments de culte. »

Une rénovation oubliée

Les effets du surpeuplement reviennent fréquemment pour justifier les difficultés de gestion. Philippe Steiner, délégué syndical UFAP, syndicat majoritaire, explique que le nombre de surveillants n'est pas adapté à l'effectif de détenus et qu'il y aurait des mesures à prendre pour améliorer le fonctionnement. Il évoque, par exemple, des cellules du dernier étage

Secret médical versus caméras de surveillance

Dans ses recommandations, le Contrôleur général alerte en particulier sur une « atteinte grave » au secret médical dans les locaux du service médico-psychologique régional (SMPR) de la maison d'arrêt. L'affaire remonte à septembre 2014. Des caméras sont installées dans une salle d'activités médicales du service de psychiatrie, gérée par des personnels rattachés à l'Établissement public de santé Alsace Nord. Deux infirmières et un infirmier obstruent les caméras avec des papiers portant l'inscription « secret médical ». En janvier 2015, les trois membres de l'équipe

psychiatrique perdent leur habilitation à exercer à l'Elsau. La décision est prise par le directeur de la maison d'arrêt avec le soutien de la Direction interrégionale des services pénitentiaires Est. En réponse à la Contrôleuse, la ministre de la Justice, Christiane Taubira, affirme que les images des caméras ne sont « renvoyées sur aucun poste de surveillance mais seulement sur l'ordinateur de la salle de crise, dont l'accès est réservé aux membres de la direction ». Un membre du service médical interrogé assure cependant avoir vu l'image de la salle

thérapeutique dans le poste de surveillance. Autre point de désaccord entre les ministères de la Justice et de la Santé : la Garde des sceaux affirme que les caméras ont été installées en « concertation et avec l'accord tant du médecin chef du SMPR que de la direction de l'hôpital de rattachement ». Dans sa réponse à la Contrôleuse, la ministre de la Santé contredit pourtant Christiane Taubira, « l'installation de ces caméras (...) est une décision unilatérale de l'autorité pénitentiaire ». Brigitte George, la médecin-chef du service, n'a pas répondu à nos sollicitations.

de la prison inutilisées depuis plusieurs années pour cause de fuites dues à une toiture en mauvais état. Ce type de rénovation est diligenté par la Direction interrégionale des services pénitentiaires Est, pourtant située à une cinquantaine de mètres de la prison. Le budget de trois millions d'euros, géré par la direction de la maison d'arrêt, est destiné exclusivement aux dépenses courantes, principalement nourriture et chauffage.

Selon plusieurs sources, les intervenants de la maison d'arrêt sont soumis à de nombreuses pressions des syndicats. Claude, un personnel médical, témoigne : « Les syndicats sont très forts, si on se les met à dos, on n'accède plus aux

détenus. » Un tract du syndicat FO illustre cette situation. Diffusé lors de l'affaire des caméras de vidéosurveillance dans les locaux du service de psychiatrie (lire ci-contre), ce document interne énonce : « Nous ne tolérerons plus que des individus extérieurs mettent consciemment en péril nos vies ainsi que la sécurité de l'établissement. Et si d'autres "dangers publics" veulent suivre leur exemple, nous serons très fermes. À bon entendeur... »

Les maîtres des clefs

« Les véritables maîtres des clefs sont les surveillants. On est dépendant, on essaye de ne pas faire de vagues, pour les patients », confie Claude. Talia Crespo est

plus directe : « Ils peuvent nous pourrir la vie. Lors de ma première année, sur dix détenus que je suivais, ils ne m'en envoyaient que sept en entretien. Mes clients me disaient ensuite qu'on ne les avait pas appelés. » Sacha, ancien détenu, affirme que les pressions des surveillants sont quotidiennes mais mesure la difficulté de résister aux conditions de travail : « J'ai encore des contacts avec des surveillants, ils sont dépassés, ils craquent. » Comme Sacha, plusieurs de nos interlocuteurs ont tenu, malgré leurs critiques à l'encontre des personnels pénitentiaires, à souligner la difficulté de ce travail et l'effort de beaucoup pour effectuer leur mission le plus correctement possible.

157,5%

Le taux d'occupation à la maison d'arrêt de Strasbourg. En France, la moyenne est de 136,4%.

Zone scolaire

Lycée pénitentiaire
Bibliothèque
Activités culturelles: revue de presse, anglais, création radiophonique...

10 détenus maximum par atelier culturel

Activités sportives

1 gymnase
2 terrains : football et basket-ball

Ateliers de travail

1 grande salle (plans de travail) Heineken, Fisher

Service psychiatrie

11 cellules pour 12 patients atteints de troubles psychiatriques
3 salles pour les soins thérapeutiques

Service médical

médecins généralistes et spécialistes
70 détenus environ par jour

Salle polyculturelle

Pratique du culte musulman, juif, catholique, protestant, témoins de Jéhovah

Parloirs

Du mardi au samedi

Quartier disciplinaire

Les infractions au règlement conduisent au mitard

18 places

Les lieux fréquentés par les détenus dans la maison d'arrêt de Strasbourg

Quartier homme

352 places

615 détenus

174% d'occupation

Quartier mineur

38 places

16 détenus

42% d'occupation

Quartier femme

19 places

34 détenus

179% d'occupation

Quartier isolement

Cellules dans lesquelles les détenus sont placés sur décision du chef d'établissement par mesure de précaution ou de sécurité, ou à la demande du détenu qui en est l'objet.

18 places

1 détenu par cellule

Source : ministère de la Justice, 1^{er} mai 2015.

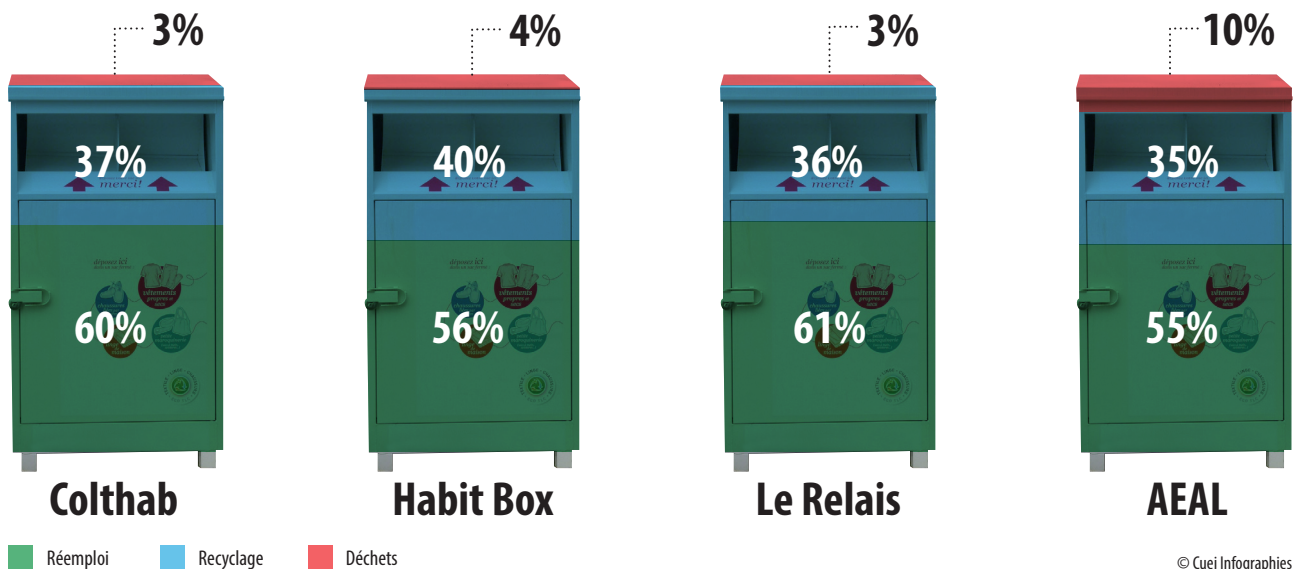
Coulisses

Comme les corps, la parole est cadenasée dans l'univers carcéral. L'« omerta » règne. Plusieurs interlocuteurs n'ont pas souhaité répondre à nos questions par peur des conséquences. Les personnels pénitentiaires sont soumis à un « droit de

réserve » ; tout manquement à leur code de déontologie peut être sanctionné. Plusieurs de ceux qui ont accepté de parler souhaitent la garantie de leur anonymat. Ils sont désignés par leur fonction et l'utilisation d'un prénom mixte.

La direction de la maison d'arrêt et la direction interrégionale des services pénitentiaires Est n'ont pas souhaité s'exprimer. Le porte-parole du ministère de la Justice n'a pas donné suite à notre demande d'entretien.

Dossier réalisé par
Romain Boulho,
Justin Delépine,
Ismaël Halissat,
Romane Porcon



■ Les quatre principaux opérateurs de collecte de textiles, linges et chaussures (TLC) dans l'agglomération de Strasbourg sont agréés Eco TLC. Ce sera la condition sine qua non pour installer des bennes sur le territoire à l'issue de l'appel à projet lancé par l'Eurométropole.

La vie après la penderie

Finir à la poubelle n'est pas la seule option pour les vêtements usagés. Recyclage, réemploi ou réutilisation peuvent donner un second souffle aux textiles. Une filière en plein développement, qui attise les convoitises dans l'Eurométropole.

Entre le recyclage et la revente en friperies, la filière de la réutilisation textile est très rentable. Des opérateurs de collecte sont tentés de franchir la ligne rouge en déposant, sans autorisation, des bennes sur la voie publique. C'est ce qui s'est passé dans l'agglomération de Strasbourg où des bennes illégales ont fait leur apparition ces dernières années.

Moins d'opacité

Pour éviter ce type de dérives et rendre la collecte plus transparente, l'Eurométropole a lancé un appel à projet. Chaque opérateur de collecte de textiles, linge et chaussures (TLC) devra se faire connaître avant le 30 juin et signer un contrat avec l'Eurométropole pour pouvoir installer un point de collecte. Objectif : installer au moins un conteneur TLC pour 2000 habitants.

Au-delà de la collecte, c'est aussi le devenir des vêtements récupérés qui

est en jeu. Eco TLC, l'organisme agréé par l'État qui conventionne les opérateurs de tri textile, impose un taux précis de textiles à réemployer, réutiliser ou éliminer. Mais, selon les acteurs, la part de vêtements recyclés, donnés ou revendus en boutique varie.

Vendus à l'étranger

Colthab et l'Association d'aide aux enfants atteints de leucémie (AEAL), par exemple, revendent tout ou partie des TLC récupérés gratuitement dans leurs bennes à des opérateurs de tri basés à l'étranger. Ce qui leur assure de meilleurs revenus car les vêtements vendus au nord de l'Europe se rachètent plus cher qu'en France. Les trieurs d'Europe du nord minimisent les coûts en investissant dans des machines. Ils misent sur l'efficacité et la rentabilité tandis qu'en France, les centres de tri privilégient plutôt la création d'emplois.

Chloé Gandolfo
Jérémy Bruno

TLC

Textiles d'habillement, linge de maison et chaussures.

RECYCLAGE

Traitement des déchets en substance matière ou produit (valorisation matière ou énergétique).

RÉEMPLOI

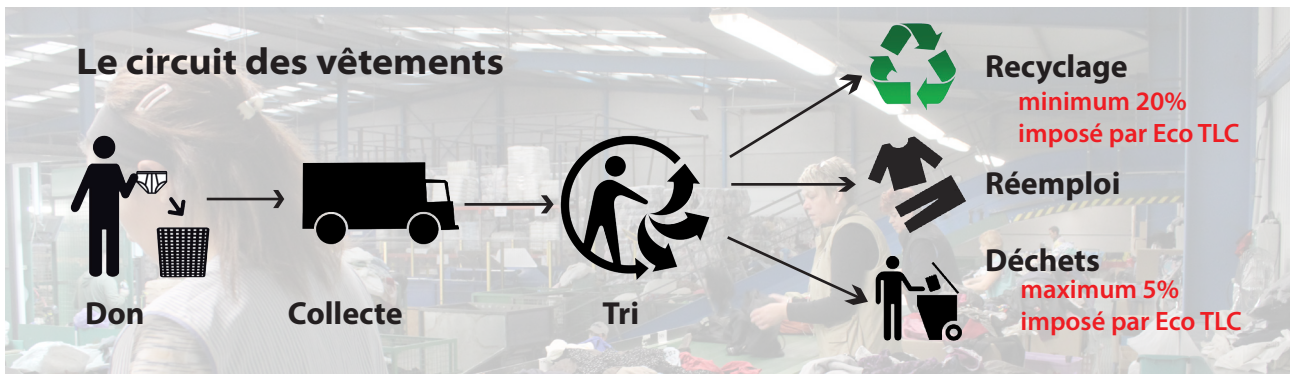
TLC utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lesquels ils avaient été conçus (revendus ou donnés en tant que vêtements).

RÉUTILISATION

TLC considérés comme déchets puis utilisés de nouveau pour un usage quelconque (transformés en chiffons ou en isolants thermiques).

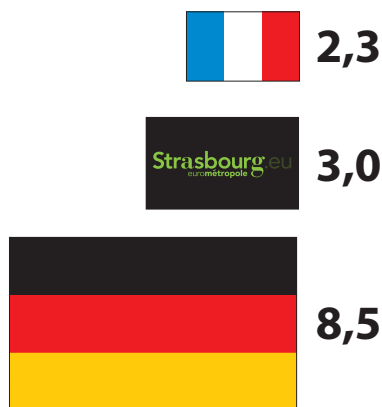
POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Lieu adapté où les ménages peuvent apporter de façon régulière leurs TLC usagés (conteneur, antenne d'association, déchèterie, point de vente...).



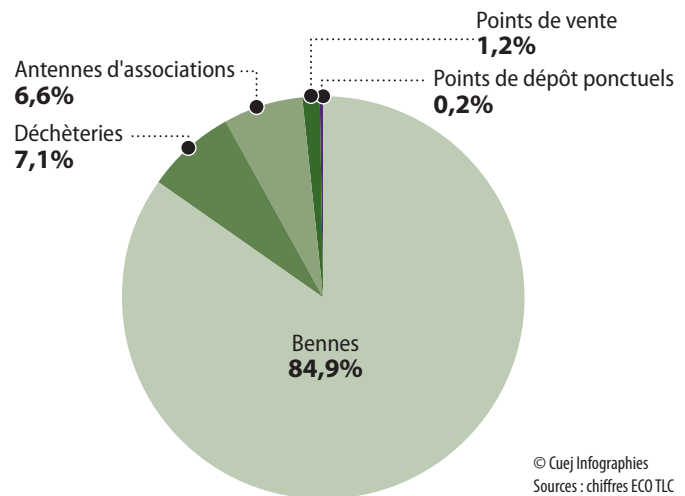
L'Allemagne comme modèle, la France à la traîne

Kg de TLC donnés par habitant et par an



En France, les bennes sont reines

Répartition par lieux de collecte



Le tri s'exporte dans les pays du nord de l'Europe

Centres de tri utilisés par les collecteurs de l'Eurométropole



Une chercheuse en or

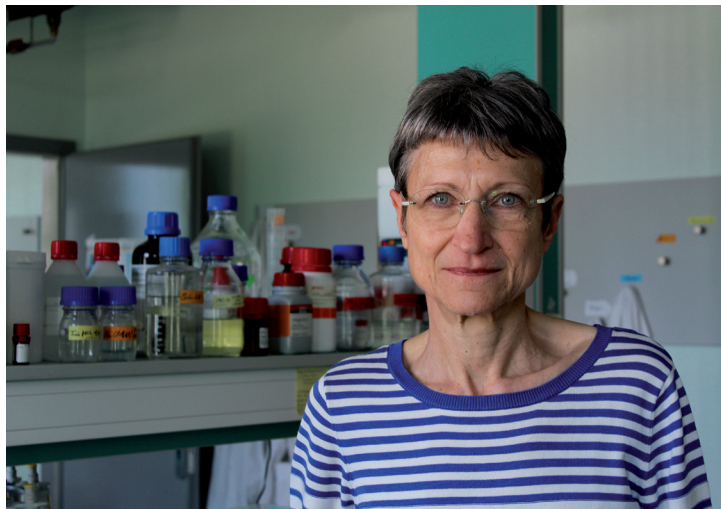
Sylviane Muller a reçu la médaille de l'innovation du CNRS. Une reconnaissance pour celle qui a voué sa vie à la recherche.

Son bureau à l'Institut de biologie moléculaire et cellulaire (IBMC), situé sur le campus de l'université de Strasbourg, est impeccable. Ses classeurs sont parfaitement alignés sur les étagères. La professeure Sylviane Muller, 63 ans, est la directrice de l'unité d'immunopathologie et chimie thérapeutique du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Strasbourg depuis 2001.

Chercheuse reconnue pour ses découvertes, elle s'est vue remettre, le 10 juin, la médaille nationale de l'innovation du CNRS, lors d'une cérémonie au siège parisien de l'organisme. « *Le fait d'être remarquée, et que l'équipe soit mise en valeur pour tous ses efforts, me fait très, très plaisir* », avoue la scientifique au parcours atypique. Car Sylviane Muller n'a pas le bac général.

«Un métier d'émotions»

« *Rigoureuse et fiable.* » C'est ainsi qu'Hélène Jeltsch-David, chercheuse, la décrit. Une accro du travail qui arrive au laboratoire tous les jours avant 7 heures. Pour la directrice du laboratoire, la recherche est avant tout un besoin d'aller toujours plus loin dans la compréhension : « *C'est un métier d'émotions, nous avons de grandes déceptions, mais aussi d'incroyables moments de joie quand on obtient un résultat inespéré.* » C'est également un travail très exigeant, qui demande des sacrifices. « *J'y consacre tout mon temps. Je me garde une pause en été pour faire de la voile en Bretagne, mais je prends très peu de vacances dans l'année.* » Une vie que comprend très bien son mari, qu'elle a rencontré à l'IBMC : « *Etre tous les deux chercheurs, ça facilite les choses. Quelqu'un d'autre ne comprendrait pas pourquoi il faut rester au labo jusqu'à 23 heures* », souligne Jean-Paul Briand, aujourd'hui retraité.



Elodie Troadec / Cuej

■ **Dans son laboratoire, Sylviane Muller et son équipe ont développé un médicament : le Lupuzor.**

Née à Roubaix d'un père alsacien et d'une mère belge, elle a 14 ans lorsque ses parents reviennent s'installer à Strasbourg. Sylviane Muller s'intéresse alors déjà à la biologie. Après un brevet de technicien (l'équivalent du baccalauréat technologique et professionnel d'aujourd'hui) et un BTS en analyses biologiques, elle se lance dans une licence et une maîtrise à l'Université de Strasbourg. Suivent un diplôme d'études approfondies, puis une thèse de 3^e cycle en biologie moléculaire et cellulaire et une thèse ès sciences qu'elle prépare à l'IBMC. Elle part ensuite deux ans à Fribourg, en Allemagne, dans un institut Max-Planck d'immunobiologie. Avant d'intégrer le CNRS en 1981 et de revenir à Strasbourg, à l'IBMC : « *Le CNRS est un organisme de prestige. Je ne me suis même pas posée de questions. Pour moi, c'était l'endroit où je devais être.* »

Vaincre le lupus

Progressivement, les recherches de Sylviane Muller et de son unité se concentrent sur une maladie auto-immune, le lupus : « *Les personnes affectées ont une réponse immunitaire dirigée contre leurs propres constituants, alors que, normalement, le système immunitaire réagit vis-à-vis des éléments étrangers. La pathologie provoque des dysfonctionnements de divers organes, comme le cœur, la peau ou le cerveau* », explique la chercheuse, en manière

au milieu des blouses blanches de ses 60 collègues.

Les membres de son laboratoire vont développer un médicament, le Lupuzor, un traitement qui pourrait soigner les cinq millions de personnes atteintes du lupus dans le monde. « *Sylviane Muller ne s'arrête pas à des découvertes scientifiques*, explique Hélène Jeltsch-David. *Son moteur, c'est de pouvoir aider les malades.* » Toujours en essai clinique, le Lupuzor permettrait de diminuer les symptômes de la maladie sans effet secondaire.

Ce sont ces découvertes, mais aussi la création de deux entreprises, Polypeptide France et ImmuPharma, que récompense la médaille de l'innovation du CNRS. Des start-up co-développées avec ses collègues chercheurs, mais qui ont chacune une vocation bien distincte. Polypeptide France produit des molécules de synthèse alors qu'ImmuPharma mène les premières phases des essais cliniques du Lupuzor. Si les essais sont concluants, l'entreprise vendra l'exploitation des brevets CNRS du Lupuzor à une grosse société pharmaceutique, qui le produira et le commercialisera.

Prochain objectif de l'équipe de Sylviane Muller : utiliser les connaissances accumulées grâce aux recherches sur le Lupuzor pour tenter de soigner d'autres pathologies auto-immunes.

Elodie Troadec

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.

11 rue du Maréchal Juin
CS 10068
67046 Strasbourg
Tél : 03 68 85 83 00
<http://cuej.unistra.fr>
<http://cuej.info>

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Nicole Gauthier

ENCADREMENT :

Pascal Bastien,
Catherine Daudenhan,
Daniel Muller,
Stéphanie Peurière

RÉDACTEUR EN CHEF :

Fabrice Dedieu

ICONOGRAPHIE :

Léa Fizzala

RÉALISATION :

Charlotte Baechler,
Romain Boulho,
Jérémy Bruno,
Fabrice Dedieu,
Justin Delépine,
Léa Fizzala,
Chloé Gandolfo,
Ismaël Halissat,
Théau Monnet,
Estelle Pattée,
Volodia Petropavlovsky,
Romane Porcon,
Marie-Charlotte Roupie,
Elodie Troadec

PHOTO DE UNE :

Ismaël Halissat

INFOGRAPHIE :

Romain Boulho,
Jérémy Bruno,
Chloé Gandolfo,
Romane Porcon

MAQUETTE :

Daniel Muller

IMPRESSION :

Imprimerie de l'Université de Strasbourg.

ISSN 2268-7602.